



communiqué de presse  
Paris, le 17 janvier 2012

## France Télécom-Orange conclut un partenariat avec Bouygues Telecom dans le cadre du déploiement de ses réseaux en fibre optique

France Télécom-Orange et Bouygues Telecom ont conclu un partenariat portant sur le partage des réseaux FTTH déployés par France Télécom-Orange sur le territoire national.

Par ce partenariat, France Télécom-Orange fournira à Bouygues Telecom en zone très dense<sup>1</sup> une prestation de partage de ses réseaux en fibre optique sur le segment qui dessert les immeubles. France Télécom-Orange optimise ainsi ses coûts de déploiement en partageant des ressources disponibles de ses réseaux en fibre optique.

France Télécom-Orange permet en conséquence à son partenaire de bénéficier de la couverture des réseaux qu'elle déploie en zone très dense, étant entendu qu'il appartiendra à Bouygues Telecom d'accéder aux immeubles en y déployant ses propres réseaux ou en souscrivant aux offres de mutualisation disponibles. Ce partenariat porte potentiellement sur 1,7 million de logements.

Par ailleurs et en dehors des zones très denses du territoire, Bouygues Telecom a souscrit l'offre de mutualisation de la partie terminale des réseaux FTTH de France Télécom-Orange. Cette offre permettra à Bouygues Telecom d'accéder à un potentiel de 8,9 millions de logements.

France Télécom-Orange se réjouit de ce partenariat qui marque une nouvelle étape dans le déploiement de ses réseaux et du très haut débit en France et vient compléter les accords signés au second semestre 2011 avec Free et SFR.

Cet accord consolide les ambitions de déploiement FTTH de France Télécom-Orange sur le territoire national, et témoigne de l'esprit constructif dans lequel elle coopère avec les autres acteurs du marché.

Pour les collectivités locales concernées, que France Télécom-Orange entend associer à ces déploiements, c'est une assurance de plus pour la couverture de leur territoire par des réseaux ouverts à tous.

Annoncé en février 2010, le programme de déploiement de France Télécom-Orange vise à investir 2 milliards d'euros d'ici 2015 pour apporter la fibre optique FTTH dans 3 600 communes, avec une couverture de 10 millions de foyers en 2015 et 15 millions en 2020 (correspondant à 17 millions de logements), soit près de 60 % des foyers français.

### A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 30 septembre 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 221 millions de clients au 30 septembre 2011, dont 145 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 septembre 2011, le Groupe comptait 162 millions de clients du mobile et 14 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

---

<sup>1</sup> Soit les 148 communes les plus importantes définies par l'ARCEP

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.  
*Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com), [www.orange-innovation.tv](http://www.orange-innovation.tv)*  
*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.*

**Contact presse : 01 44 44 93 93**  
Tom Wright, [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)  
Mylène Blin, [mylene.blin@orange.com](mailto:mylene.blin@orange.com)

